

Le dernier bulletin d'infogm est sorti cette semaine, notamment vous y trouverez un dossier intitulé : « 60 000 ha d'ogm en Espagne, 5000 ha en France : pourquoi ? »

Les nouveautés de la médiathèque :

Revue Tiers Monde n° 188 (4/2006) , **Biotechnologies et biodiversité dans le Tiers-Monde**, Décembre 2006

La garance voyageuse, N°77. articles sur les plantes génétiquement modifiées.

L'assiette sale : un film qui fustige les pratiques de l'agriculture intensive... Une autre agriculture est possible (pas vu)

www.galopinfilms.com

Le festin du sol, une petite histoire de bois ramél fragmenté,

Production : L'eau à la bouche, réalisation : F Gana et T Hervouët, A Tracou (Chemin Faisant)

Réduire ma consommation de pesticides à la ferme, Civam, déc 06

Gérer haies et bocage, Cahiers techniques de l'agriculture durable, CIVAm

Haies composites, réservoirs des auxiliaires, CTIFL, 18 €

Le site de Rés'OGM Info

www.resogm.org

a fait peau neuve !!

merci à notre webmestre Laurence Neyrat pour son travail

Et bientôt tout un **dossier spécial sur des pratiques culturelles innovantes remettant en cause l'utilité des ogm,**

réalisé par notre stagiaire, Juliette Bidart

Actualités sur les OGM en Région Rhône-Alpes :

26 juin: Réunion du Collectif Nord Isère sans OGM

20h30, Salle Pré Bénit à Bourgoin Jallieu

http://perso.orange.fr/emmanuel.emilie/DOC/salle_pre_benit.htm

Invitation à la ferme ouverte sur les semences paysannes qui va se tenir le **Mardi 26 juin** à partir de 9h30 au **GAEC de la REVOLANCHE** chez Sylviane, Raymond et Emmanuel PITIOT à St Paul en Jarez
renseignement auprès de Martial GRANJON, animateur ADDEAR 42 tél : 04-77-26-45-51

Actualités sur les OGM en France :

OGM/abeilles : l'impossible cohabitation imposée

<http://www.echo-nature.com/inf/actu.cgi?id=2675>

En matière d'OGM et d'abeilles, l'Etat ne craint pas le ridicule et impose une cohabitation paradoxalement rendue impossible par le manque de transparence dont il entoure les cultures d'OGM. Pour bien comprendre la problématique des apiculteurs, un petit retour en arrière s'impose :

- été 2006 : une expérimentation menée sous contrôle d'huissier, dans le Lot-et-Garonne, démontre la contamination par du pollen contenant de l'ADN transgénique sur des ruches situées à 400 m et 1 200 m ;
- avril 2007 : s'appuyant sur l'expérimentation citée ci-dessus, un apiculteur demande à la justice d'interdire à un agriculteur de semer du maïs OGM, considérant que le pollen récolté par ses abeilles sera pollué et, à ce titre, dévalué.
- mai 2007 : le juge déboute l'apiculteur et les autres plaignants et les condamne à verser 5 000 € à la partie adverse, au titre des frais occasionnés par le procès.

Cultures OGM : l'Europe à géométrie variable LE MONDE | 13.06.07 | 13h50 • Mis à jour le 13.06.07 | 13h50

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-922824@51-918000,0.html>

Pro comme anti-OGM (organismes génétiquement modifiés) sont sur le qui-vive. Déjà l'Allemagne, s'appuyant sur plusieurs études, vient de suspendre la commercialisation des semences, dans l'attente de la mise en place par Monsanto d'un plan d'observation sur l'environnement de son maïs Mon810, le seul cultivé en Europe. Alain Juppé, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, avait déclaré, le 25 mai, qu'il n'excluait pas de "s'inspirer" de l'exemple allemand. Il a depuis, avec la ministre de l'agriculture, saisi la Commission du génie biomoléculaire (CGB). Mais celle-ci devrait rendre, jeudi 14 juin, un avis qui ne sera probablement pas défavorable à la poursuite de ces cultures.

Les producteurs de maïs OGM sont, quoi qu'il en soit, sereins. Alors que les écologistes ont réclamé en vain, durant la campagne présidentielle, un moratoire sur la culture de maïs OGM, la production va augmenter. Selon les dernières estimations de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), leur syndicat, environ 25 000 hectares de maïs Mon810 viennent d'être semés. Une goutte d'eau, mais près de cinq fois plus qu'en 2006. La culture des OGM s'organise sa destination demeurant l'Espagne pour l'alimentation animale

Lutte contre la Pyrale du maïs dans la Vienne. Une initiative plus sympathique que la culture du MON810.. Centre Presse 09-10 juin 2007 AGRICULTURE - Lutte biologique engagée par la coopérative agricole Civray-Capsu |

Lutte biologique contre la pyrale du maïs

La coopérative agricole Civray-Capsud a engagé une opération d'envergure contre la pyrale du maïs. Elle a choisi la lutte biologique en utilisant des trichogrammes ou micro-guêpes. Ainsi des diffuseurs biodégradables contenant 9.000 trichogrammes sont repartis dans les champs.

LA coopérative agricole Civray-Capsud, dirigée par Bernard François, vient de lancer une opération de grande envergure contre la pyrale du maïs, un dangereux ravageur. Les chenilles issues des œufs de ce papillon perforent la plante entraînant des dégâts importants qui peuvent aller jusqu'à 50 % de perte de rendement, ainsi qu'une fragilité de la tige. La technique habituelle de distribution d'insecticide par moyen aérien (hélicoptère), peu précise et dangereuse a été abandonnée, l'objectif de la coopérative Civray-Capsud est de protéger le maïs contre la pyrale en évitant les dégâts directs au champ. Le choix environnemental a été retenu malgré le surcoût représenté et le surcroît de main-d'œuvre demandé.

Lâcher de trichogrammes

Le principe consiste à lâcher ces « micro-guêpes », appelées trichogrammes, qui vont aller pondre et se développer dans les œufs de la pyrale du maïs en les détruisant et recommencer leur cycle avec les générations filles après 15 jours à 3 semaines d'incubation selon les conditions climatiques

La méthode est basée sur la pose de diffuseurs biodégradables contenant 9 000 trichogrammes (micro-guêpes) sous forme d'œufs de papillons parasités, qui sont répartis uniformément à raison de 25 points par hectare.

Ainsi, pour les 3.200 hectares dépendant de la Coopérative Civray-Capsud, les producteurs adhérents devront parcourir environ 1.800 km en 3 jours. à partir de la date de réception des trichogrammes, issus du laboratoire Biotop, société du groupe Invivo, partenaire de la coopérative.

Xavier Couturier, directeur de région Est Vienne Charente, Daniel Mérigot, adhérent de la coopérative, président d'ECAIR se sont rendus à Blanzay sur la parcelle de Daniel Cottreau participant à ce marathon des défenseurs de la nature. Daniel Cottreau a montré les diffuseurs biodégradables qui sont installés au milieu du champ de maïs et dont dans un premier temps, 3.000 trichogrammes s'envoleront, puis 5 jours après 3.000 autres et ensuite les 3.000 derniers.

Des semis bio contre les OGM

http://auvergne-indymedia.org/moder.php3?id_article=3138

L'association BIO 63 a mené une action symbolique en semant hier matin du maïs bio sur une parcelle située à Aulnat, à 900 mètres du champ de maïs OGM de la société Biogemma : ils voulaient ainsi montrer leur opposition aux essais et cultures de maïs transgénique sur la commune de Malintrat (Puy-de-Dôme), en banlieue de Clermont-Ferrand.

La société Biogemma, filiale de Limagrain, avait été autorisée, le 15 mars dernier, à ensemercer deux sites d'une surface maximale de 1.500m2 de maïs génétiquement modifié pour la précocité de la floraison et ce pour deux campagnes, 2007 et 2008. Les autorités avaient aussi autorisé des expériences portant sur l'amélioration des performances de maïs OGM en condition de stress hydrique, sur dix sites maximum, sur une surface maximale de 5.000m2, et ce pour quatre campagnes (2007 à 2010).

Emmanuel Renard, le Président de BIO 63 dénonce "l'absence d'encadrement sérieux" des essais et cultures de plantes génétiquement modifiées (PGM) : le maïs OGM, n'ayant pas une vocation commerciale, devrait être castré et ne devrait pas présenter de risque de pollinisation des cultures voisines.

Selon BIO 63, le moratoire sur le maïs MON810 proposé par le ministre de l'Ecologie Alain Juppé, "est un coup de bluff. Ce moratoire devrait proposer un arrachage sur les cultures en cours, avec indemnisation des agriculteurs propriétaires des champs transgéniques. Et puis il reste encore tous les champs d'essai d'OGM qui bénéficient d'une autorisation pluriannuelle et dont personne ne connaît l'implantation".

Source: autourdubio.fr

Le collectif Aquitaine sans ogm vient de créer un blog : <http://aquitainesansogm.over-blog.fr/>

La France menacée de lourdes sanctions financières

<http://www.localtis.info/servlet/ContentServer?c=artJour&pagename=Localtis%2FartJour%2FartJour&cid=1181714124324>

publié le 13 juin 2007

Malgré un recul du nombre de contentieux environnementaux depuis 2006, la France reste sous la menace de sanctions record de Bruxelles sur au moins trois dossiers - OGM, nitrates en Bretagne, eaux résiduaires urbaines -, selon un rapport approuvé ce mercredi 13 juin par la commission des finances du Sénat.

Des mauvaises herbes résistantes dans les champs d'OGM YVES MISEREY. Publié le 12 juin 2007

http://www.lefigaro.fr/sciences/20070612.FIG000000085_des_mauvaises_herbes_resistantes_dans_les_champs_d_ogm.html

Dans les champs de plantes transgéniques résistantes aux herbicides, certaines mauvaises herbes ne sont plus détruites. Les chercheurs pointent l'utilisation trop exclusive d'une seule molécule herbicide, le glyphosate.

L'AN DERNIER, 100 millions d'hectares de plantes génétiquement modifiées ont été cultivés dans le monde. Trois quarts de ces cultures ont un trait génétique commun : elles sont résistantes à un même désherbant total, le glyphosate. La mise au point d'OGM à la fin des années 1980 a considérablement augmenté l'utilisation de cet herbicide mis au point par Monsanto en 1970 et tombé totalement dans le domaine public en 2000. Aux États-Unis, les agriculteurs en pulvérisaient 4,5 millions de kg, mais on estime aujourd'hui que ce chiffre a été multiplié par dix. On trouve désormais sur le marché des semences de maïs, de soja, de coton, de colza, de betterave ou de luzerne résistantes au glyphosate. Le succès commercial a été énorme, mais des nuages s'amoncellent à l'horizon car la sélection naturelle fait son chemin : plusieurs « mauvaises herbes » deviennent à leur tour résistantes au glyphosate.

Le phénomène est encore localisé et limité mais il s'étend. Interrogé par la revue Science qui a publié une enquête très fouillée sur le sujet dans son numéro du 25 mai 2007, le directeur du programme de recherche sur les résistances aux herbicides en Australie occidentale estime par exemple que « dans trois ou quatre ans, ce sera un problème majeur ». Aux États-Unis, un peu plus du quart des agriculteurs cultivant des OGM déclarent avoir déjà des herbes résistantes dans leurs champs, mais, pour l'instant, seulement 8 % d'entre eux s'en plaignent. Au Brésil, en Argentine et en Chine, où les OGM sont cultivés aussi à grande échelle, les chercheurs ont constaté la même évolution.

En Europe, le problème est différent parce qu'il n'y a pas de cultures OGM résistantes au glyphosate. En revanche, des herbes résistantes sont signalées dans des cultures pérennes classiques comme les vignobles et les oliveraies du bassin méditerranéen, signale Christian Gauvrit, spécialiste des herbicides à l'Inra de Dijon. Dans le midi de la France, où le phénomène vient tout juste d'être vérifié expérimentalement, plusieurs souches de ray-grass (une herbe qui peut être utilisée comme fourrage) ont déjà développé des résistances au glyphosate, tout comme la vergerette ou érigeron.

Le développement de résistances est un phénomène naturel qui ne surprend pas les spécialistes. En 1997, une étude publiée dans une revue spécialisée (Weed Technology) avait pourtant bien imprudemment avancé que « les mutations qui confèrent la résistance au glyphosate sont tellement complexes qu'elles ne sont pas susceptibles d'être copiées par la nature ». Sur les autres continents, des souches résistantes sont apparues chez des espèces ayant un fort développement et donc susceptibles de concurrencer les espèces cultivées. C'est le cas notamment du sorgho d'Alep, de l'éleusine et de deux espèces d'ambrosie et d'amarante.

Nouvelles semences

La montée des résistances n'est pas contestée par les semenciers eux-mêmes. C'est ainsi que Monsanto travaille à la mise au point de plantes OGM résistantes à un autre herbicide déjà sur le marché : le Dicamba. Une étude publiée dans le même numéro de la revue Science annonce que les semences de ces nouveaux OGM pourraient être commercialisées d'ici quatre ou cinq ans. Ces recherches pourraient permettre de « sauver » le glyphosate, un herbicide plus efficace, moins polluant et moins toxique que ses concurrents, dont la plupart ne sont presque plus utilisés. Il y a dix ans, les agriculteurs produisant du soja utilisaient vingt herbicides différents. Or, aujourd'hui, selon une étude réalisée dans le Midwest par des chercheurs de la firme Syngenta, la moitié d'entre eux n'utilisent plus que du glyphosate.

À défaut de pouvoir disposer d'un substitut au glyphosate, les agriculteurs pourraient être tentés d'utiliser ce dernier à forte dose, ce qui ne ferait que retarder l'apparition de résistances. La meilleure solution consiste donc à pratiquer une rotation des cultures ou des herbicides qui évite d'utiliser le glyphosate tous les ans sur une même parcelle.

Pour les OGM dotés d'un gène insecticide qui représentent le quart des cultures transgéniques dans le monde, aucun phénomène de résistance n'a encore été signalé chez les insectes. Des mesures sont prises comme l'obligation de préserver à l'intérieur de la parcelle OGM plusieurs bandes de maïs non génétiquement modifié afin d'éviter la sélection des souches d'insectes résistantes à la molécule insecticide. La surveillance reste néanmoins maximum.

Exeter met en lumière le potentiel de contamination génétique des OGM dans l'environnement* - 06 juin 2007 - 09:52 (Par Sandra Besson)

Des chercheurs de l'Université britannique d'Exeter ont publié un rapport avertissant des risques de contamination génétique élevé qui existent dans l'environnement entre un champ d'OGM et un champ de culture conventionnelle. Ces risques dépendraient entre autres de données météo concernant le vent.

(...)« Nous avons été frappés de voir la forte influence de la direction du vent dans le volume de contamination » a rapporté Martin Hoyle de l'Université d'Exeter. « La vitesse et la direction du vent sont des facteurs très importants, qu'on ne peut contrôler, et qui n'ont pas été pris en compte dans le passé pour fixer les directives de distances à respecter entre les terrains génétiquement modifié et non-génétiquement modifié. Ces distances minimum à respecter nécessiteront sûrement d'être revues à la hausse d'après les résultats de notre étude. »

<http://www.actualites-news-environnement.com/20070606-Exeter-contamination-OGM-environnement.php>

Un impact limité sur les insectes non ravageurs Y. M.. Publié le 12 juin 2007

Il y a pour l'instant deux sortes de plantes transgéniques : celles qui sont résistantes aux herbicides et celles dotées d'un gène insecticide. L'impact de ces dernières sur les insectes non ravageurs a fait l'objet de très nombreuses études, sans parvenir à faire taire les polémiques. Pour y voir plus clair, des chercheurs américains ont retenu quarante-quatre de ces études en fonction de leur sérieux et de leurs financements sur fonds publics. Elles montrent au final que les insectes non cibles (abeilles, guêpes, etc.) sont plus nombreux dans les champs OGM que dans ceux où les pesticides chimiques sont épanchés (Science, 8 juin 2007). En revanche, ils sont moins nombreux que dans les champs non OGM et non traités chimiquement. « Même si ces conclusions sont attendues, elles ont le mérite de quantifier le phénomène », souligne Denis Bourguet, de l'Inra de Montpellier.

"La pyrale se disperse-t-elle suffisamment pour limiter durablement la résistance au maïs Bt via la stratégie « haute dose/refuge » ?" "Cahiers des Agricultures".

http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/agr/sommaire.md?type=text.html

Actualités sur les OGM à l'international :

Les produits bio pourront contenir des OGM

*<http://www.advalvas.be/fr/infos-actualite-Les-produits-bio-pourront-contenir-des-OGM+15652+67>

12/06/2007 14:46

(Belga) Les ministres européens de l'Agriculture ont définitivement approuvé mardi un nouveau règlement controversé sur les produits biologiques qui autorise notamment la présence fortuite d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans ces produits.

Le nouveau texte étend en réalité aux produits bio les dispositions européennes déjà en vigueur depuis 2004 concernant les présence "fortuite ou techniquement inévitable" d'OGM dans les aliments conventionnels.

Ainsi, si un produit conventionnel contient plus de 0,9% d'OGM, il doit être étiqueté comme tel. En deçà de ce seuil, aucune indication au consommateur n'est prévue. Suite au vote de mardi, ces dispositions seront également valables pour les produits biologiques pour lesquels aucune norme n'existait jusqu'à présent.

Ce règlement controversé a été approuvé par une large majorité d'Etats membres, en dépit de l'opposition de la Belgique, de la Grèce, de l'Italie et de la Hongrie. Le Parlement européen s'était de son côté prononcé pour un taux maximal de contamination de 0,1%, soit le seuil de détection. Son avis n'a toutefois aucune force contraignante, la Commission européenne et les Etats membres ayant refusé d'associer formellement les députés au projet. (AdValvas avec Belga) *

L'Allemagne a pris un moratoire sur le mon 810 :

D'après les Amis de la terre, qui ont pris le temps d'étudier les arguments de l'Allemagne, <<http://www.amisdela terre.org/MON-810-moratoire-ou-poker-menteur.html#nb1>>, « on découvre que l'Office Fédéral justifie la suspension du MON 810 en citant une quinzaine d'études dont la plupart datent d'avant 2003 et les dernières de 2006 ! Il ne s'agit donc pas vraiment de découvertes de dernière minute, loin s'en faut... ». Les Amis de la Terre émettent un bémol face à ce moratoire, selon eux M Seehofer n'a jamais eu l'intention d'empêcher les agriculteurs de planter ce maïs cette année et il leur a laissé le temps de le semer en toute tranquillité.

- M Seehofer n'a jamais eu l'intention de gêner Monsanto. En début d'année, Monsanto a déposé à Bruxelles son dossier de demande de prolongement de l'autorisation. En effet, le maïs MON 810 a été autorisé, il y a 10 ans, dans le cadre de l'ancienne directive, et cette autorisation doit être révisée, l'an prochain. Les demandes faites à Monsanto par l'Allemagne correspondent de toute façon aux exigences de la nouvelle directive et Monsanto a sûrement déjà bien préparé son plan de surveillance (monitoring).

- Par cette décision sans portée réelle, Mr Seehofer essaye de soigner son image.

Un riz transgénique pourrait servir de vaccin oral contre le choléra

LE MONDE | 12.06.07 | 17h01 • Mis à jour le 12.06.07 | 17h01

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-922267@51-922399,0.html>

Encore une expérimentation qu'on nous « vend » comme une solution miracle !!

La vie de l'association :

Prochaine réunion du Bureau :

Mercredi 11 juillet 2007, à 18 h au 8 quai Maréchal Joffre, 69002 LYON.

Les réunions du Conseil d'administration reprendront en septembre.

Soirée festive RésOGM Info : réservez dès maintenant votre date du **vendredi 16 novembre** pour une soirée gastronomique, humoristique et dansante. Les bénévoles qui souhaitent nous donner un coup de mail pour l'organiser sont les bienvenus.

Coordonnées de Rés'OGM Info : Siège social : 7 rue du jardin des plantes 69001 LYON

04 78 42 95 37, resogminfo@free.fr, www.resogm.org